



École Saint-Joseph

Remerciements et témoignages

Nous avons choisi cette école pour sa fidélité à la foi de toujours et, sur le plan scolaire, le maintien de l'enseignement traditionnel.

De plus, nous constatons une réelle charité au sein de l'établissement.

PHILIPPE J.

Une instruction équilibrée et complète, intégrant l'approfondissement de la vie spirituelle pour amener chaque enfant à la connaissance du Vrai, du Beau et du Bien.

MATTHIEU ET ANNE C.

Nous avons choisi l'école Saint-Joseph parce que nous avons entendu parler de son très bon niveau scolaire ainsi que ses petits effectifs dans les classes qui nous assurent un meilleur suivi des élèves et un enseignement catholique rigoureux, qui est pour nous la base de l'éducation.

ALEXANDRA N.



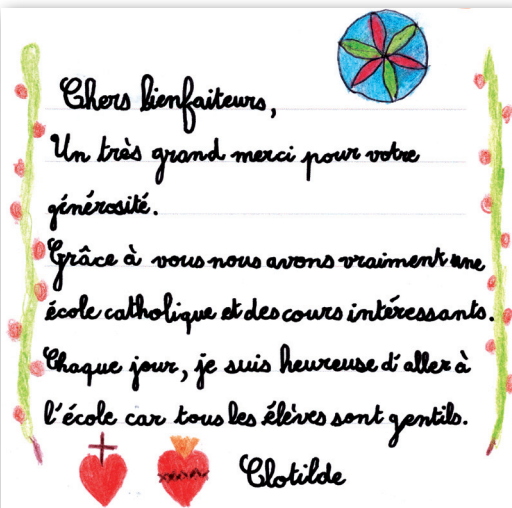
Mettre nos enfants à l'école Saint-Joseph nous permet d'assurer une continuité et une cohérence avec l'éducation donnée à la maison.

Les méthodes d'apprentissage traditionnelles éprouvées assurent une bonne assimilation des fondamentaux.

Les effectifs raisonnables permettent aux instituteurs d'accompagner chaque enfant selon son niveau.

Le bon esprit de camaraderie assure un apprentissage serein dans la bienveillance.

BENOÎT ET DORIANE V.



Clotilde



Une école privée hors contrat

Elle est ouverte aux parents qui souhaitent pour leurs enfants un enseignement de qualité et une éducation chrétienne.

Une école catholique

Catéchisme • Éducation chrétienne • Suivi personnel

Des méthodes traditionnelles

Lecture syllabique • Apprentissage traditionnel du français et du calcul
Grammaire classique • Histoire chronologique

Classes de la Petite Section au CM2

Petits effectifs • Cours du lundi au vendredi • 8h55 - 12h00 • 13h30-16h45

Directeur : Abbé Louis-Marie Gélineau

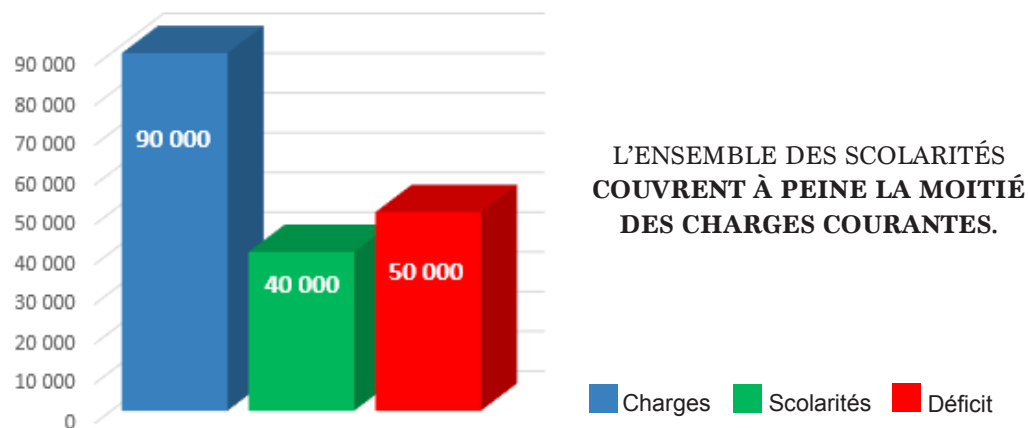
11 bis rue des Jubelines 28000 Chartres • 02 37 21 44 99 • 28e.chartres@fsspx.fr

Où en sommes-nous ?

L'école Saint-Joseph ne dispose d'aucune subvention de l'État.

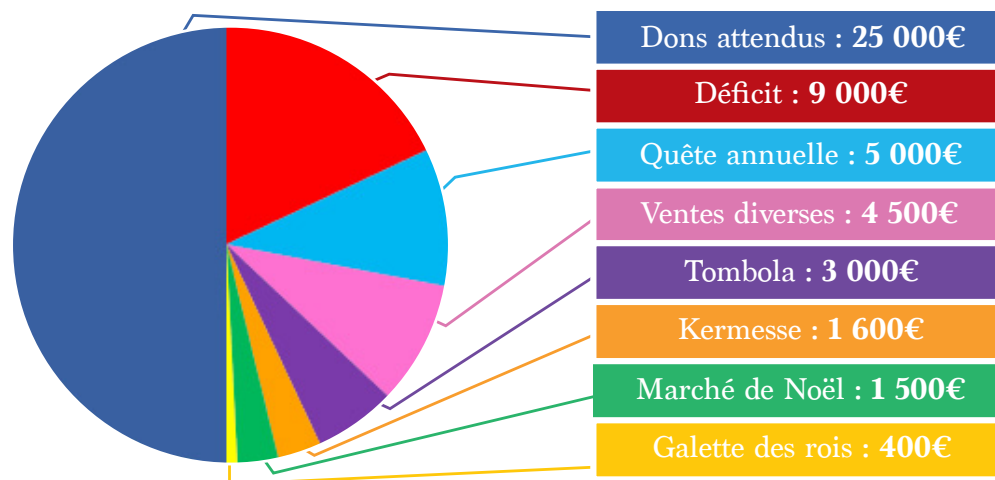
• Budget prévisionnel :

L'exercice budgétaire pour l'année à venir est négatif. Il nous est aujourd'hui difficile d'assumer les charges courantes en maintenant un tarif de scolarité abordable (2000 € par enfant/an) pour les familles qui scolarisent leurs enfants dans le hors-contrat.



• Ressources complémentaires :

Nos principales recettes sont issues de vos dons et des quêtes. Les ventes et événements proposés par l'école représentent à ce jour environ un tiers des ressources.



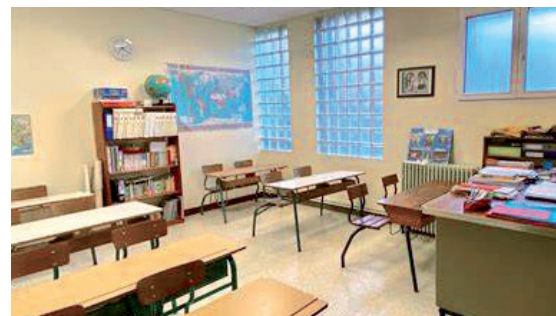
L'ENSEMBLE DE CES RESSOURCES (41 000 €)

NE PERMET PAS DE COUVRIR LA TOTALITÉ DES CHARGES RESTANTES, IL RESTE UN DÉFICIT DE 9 000 €.

Comment nous aider ?

Vos dons vous donnent droit à une réduction d'impôts et permettent à des dizaines d'enfants de profiter d'une excellente école indépendante !

Faire un don à l'école Saint-Joseph de Chartres



Par chèque directement à l'École Saint-Joseph
11 bis rue des Jubelines 28000 Chartres.

Par virement bancaire

Titulaire du compte :
AS EDUCATION POPULAIRE
ECOLE ST JOSEPH A

RIB - Identifiant National Bancaire

Code Banque : LCL 30002	Code Guichet 06832	Numéro de compte 0000072459T	Clé RIB 78	Domiciliation Chartres
-----------------------------------	------------------------------	--	----------------------	----------------------------------

RIB - Identifiant International Bancaire

IBAN (International Bank Account Number) FR02 3000 2068 3200 0007 2459 T78	BIC (Bank Identifier Code) CRLYFRPP
--	---

En ligne par carte bancaire sur : laportelatine.org

Lieux / Nos écoles /
École Saint-Joseph / Don à l'école.

En participant à nos ventes en faveur de l'école

Ventes de vêtements • Vente de gâteaux
Vente de livres • Marché de Noël
Galette des rois • Kermesse.



L'école Saint-Joseph vous remercie et compte sur vous !

Dons des particuliers

Réduction de l'IR (Impôt sur le revenu)

66% de réduction

Don limité à 20% du revenu imposable.

Un don de 100€ ne coûte que 34€ !

Réduction de l'IFI (Impôt sur la fortune)

Se renseigner auprès de la direction.

75% de réduction • Don limité à 50 000€.

Un don de 1000€ ne coûte que 250€.

Dons des entreprises

Réduction de l'IS (Impôt sur les sociétés) • 60% de réduction • Dans la limite de 5% du CA.

Un don de 1000€ ne coûte que 400€.